



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Formulaire

Protocole d'urgence de l'Université de Moncton

Les cinq sections du formulaire doivent être dûment remplies et remises au SMI par la date spécifiée dans le courriel que vous recevrez. Nous nous réservons le droit d'annuler votre participation à un programme d'échange si ces documents ne sont pas remis à temps.

Section 1 : Acceptation des risques, acceptation de la responsabilité et exonération de responsabilité au titre des programmes d'études ou de travail à l'étranger, d'excursions pédagogiques et d'échanges ainsi que des internats, des stages cliniques et des stages d'études pratiques.

Section 2 : Formulaire de renseignements personnels concernant la personne participante et des personnes contacts en cas d'urgence – Programmes d'études, de travail ou de voyage à l'étranger qu'administre l'Université de Moncton.

Section 3 : Document de planification pour l'évaluation du risque.

Section 4 : Assurance maladie complémentaire pour vous protéger durant votre travail, vos études ou vos voyages à l'étranger.

Section 5 : Code d'éthique

SECTION 1

ACCEPTATION DES RISQUES, ACCEPTATION DE LA RESPONSABILITÉ ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE TRAVAIL À L'ÉTRANGER, D'EXCURSIONS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉCHANGES AINSI QUE DES INTERNATS, DES STAGES CLINIQUES ET DES STAGES D'ÉTUDES PRATIQUES

AVERTISSEMENT! EN SIGNANT CE DOCUMENT JURIDIQUE, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS
LÉGAUX, AU DROIT DE POURSUITE Y COMPRIS

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

Les renseignements divulgués ci-dessous sont recueillis aux fins des programmes d'études, d'échanges ou de voyages à l'étranger qu'administre le Service de mobilité internationale (SMI). En remplissant ce formulaire, toutes les personnes participantes s'engagent à fournir au SMI des renseignements sur leur établissement, leur ville et leur pays d'accueil avant d'aller séjourner à l'étranger. Ces renseignements seront utilisés ou communiqués en cas d'urgence, selon que l'Université de Moncton l'estimera nécessaire. Après avoir été rempli, le formulaire devra être retourné au SMI de l'Université de Moncton.

J'accepte de me soumettre aux conditions ci-après énoncées en contrepartie de l'autorisation que me donnera le Service de mobilité internationale (SMI) de l'Université de Moncton, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, d'étudier, de travailler ou de voyager à/au :
_____ (Nom du pays)

Je participerai au programme _____ de/du _____
(nom du programme, p. ex. excursion pédagogique, échange, conférence, permis d'enseignement, projet de recherche, autre stage d'études pratiques) (nom de la faculté ou du département)

du _____ au _____
Date de départ Date de retour

Renseignements concernant le programme d'études, de travail ou de voyage à l'étranger

Première destination : _____
(nom de l'établissement d'accueil ou du programme) (le cas échéant) ne pas abréger première ville d'accueil premier pays d'accueil

_____ (nom de la personne-ressource de l'établissement d'accueil ou du programme) _____ (titre ou poste de la personne-ressource)

_____ (adresse de courriel de la personne-ressource) _____ (n° de téléphone de la personne-ressource)

_____ au _____
Date de départ Date de retour

Deuxième destination (si il a lieu) : _____
(nom de l'établissement d'accueil ou du programme) (le cas échéant) ne pas abréger deuxième ville d'accueil deuxième pays d'accueil

_____ (nom de la personne-ressource de l'établissement d'accueil ou du programme) _____ (titre ou poste de la personne-ressource)

_____ (adresse de courriel de la personne-ressource) _____ (n° de téléphone de la personne-ressource)

_____ au _____
Date de départ Date de retour

***Prière d'ajouter les autres destinations, le cas échéant, sur une feuille séparée, en annexe.**

Formulaire établi par l'Université Queen's et adapté pour les étudiants et les étudiantes de l'Université de Moncton par le Centre de commercialisation internationale.

Acceptation des risques. Je comprends, d'une part, que ma participation à un programme d'études ou de travail à l'étranger, à un programme d'échanges ou à un internat administré par l'Université de Moncton m'éloignera du campus pendant une période prolongée, et, d'autre part, que, étant en milieu peu familier durant cette période, j'encourrai des risques de préjudice tant à ma personne qu'à mes biens.

Je comprends que, par suite de ma participation au programme, je pourrais subir un préjudice corporel, souffrir d'une maladie ou mourir, ou que mes biens pourraient être endommagés. Je comprends, en outre, qu'il pourrait y avoir risque de violence, de criminalité ou d'agitation sociale et que je pourrais avoir le mal du pays ou ressentir de la solitude. J'accepte et je prends en charge volontairement et librement tous ces risques et dangers. Par conséquent, je comprends que, malgré ses efforts, l'Université pourrait ne pas être en mesure d'assurer en tout temps ma sécurité entière contre ces risques et ces dangers.

Acceptation de la responsabilité. Je comprends qu'il m'appartient de respecter toutes les politiques applicables de l'Université de Moncton et de l'établissement d'accueil, de même que toutes les lois du pays d'accueil, tout en m'assurant de souscrire de façon suffisante une assurance médicale, une assurance maladie, une assurance dentaire et une assurance contre les accidents et de protéger mes biens personnels.

Plus précisément, je comprends que l'Université de Moncton ne m'assure pas contre les accidents ou le préjudice corporel et que je pourrais être tenu pour responsable personnellement de mes actions, si le contexte les entourant ne se rapporte pas à mes études, ni n'en découle, ou si mes activités ou ma conduite ne correspondent pas au comportement d'une personne raisonnable se trouvant dans ma position. En ces cas, je conviens que je serai responsable à tous égards de mes actions et que je ne demanderai pas à l'Université ou à ses employés d'en accepter les conséquences. De plus, je conviens de répondre de toute demande dirigée contre l'Université qui découlera de ces actions.

Je reconnais que l'Université de Moncton m'a avisé de ces risques et de ces dangers et qu'elle m'a rappelé qu'il fallait en tout temps agir de façon réfléchie. Je reconnais avoir reçu le guide portant sur les études ou stages à l'étranger dans lequel ces responsabilités sont mises en évidence. J'ai participé à une séance d'orientation préalable au départ. Ma signature ci-dessous est apposée librement afin d'indiquer que je comprends le sens de l'acceptation de ces réalités et en contrepartie de l'autorisation que m'accordera l'Université de participer au programme susmentionné. Je reconnais que l'Université de Moncton ne supervisera ni les programmes d'études, ni les conditions de logement, ni les activités hors programme prévus par l'établissement ou l'organisme d'accueil durant ma participation au programme.

Exonération de responsabilité. J'exonère et dégage de toute responsabilité l'Université de Moncton ainsi que ses employés, étudiants et agents de toute responsabilité au titre soit de toute perte, dommage ou préjudice que mon plus proche parent ou moi pourrions subir, soit de toute dépense qui pourrait être mise à sa charge ou à la mienne, par suite de ma participation au programme, notamment des accidents, des actes de la nature, de la guerre, de l'agitation sociale, de la maladie, du transport, de l'établissement du calendrier et des restrictions ou des règlements de l'autorité publique et de toutes les dépenses que je pourrai engager durant ma participation au programme.

Cette exonération est valide pour la durée entière de ma participation au programme. Je comprends que la présente entente ne pourra être ni modifiée ni interprétée, sauf au moyen d'un écrit émanant de l'Université de Moncton, et qu'aucune modification ni interprétation orale ne sera valide. Si je décède, l'entente produira tous ses effets et liera mes héritiers, mon plus proche parent, mes exécuteurs testamentaires, administrateurs successoraux et ayants droit.

**J'AI LU CE DOCUMENT ATTENTIVEMENT ET JE RECONNAIS MES RESPONSABILITÉS
AINSI QUE L'EFFET DE L'EXONÉRATION.**

**En lettres moulées s'il vous plaît*

(Nom de la personne participante)	(Numéro de matricule de la personne participante)
X _____ (Signature de la personne participante)	X _____ (Témoin de l'apposition de la signature)
Date : _____	Date : _____

SECTION 2

CONFIDENTIEL

Formulaire de renseignements personnels concernant la personne participante et des personnes contacts en cas d'urgence – Programmes d'études, de travail ou de voyage à l'étranger qu'administre l'Université de Moncton

Les renseignements divulgués ci-dessous sont recueillis aux fins des programmes d'études, de travail ou de voyage à l'étranger qu'administre le Service de mobilité internationale (SMI). En remplissant ce formulaire, toutes les personnes participantes s'engagent à fournir au SMI avant d'aller séjourner à l'étranger les coordonnées des personnes avec qui il y aura lieu de prendre contact en cas d'urgence. Ces renseignements seront utilisés par des personnes autorisées ou leur seront communiqués en cas d'urgence, selon que l'Université de Moncton l'estimera nécessaire. Après avoir été rempli, le formulaire devra être retourné au SMI de l'Université de Moncton.

(En lettres moulées s'il vous plaît)

Renseignements personnels concernant la personne participante

Nom : _____
(Prénom) (Nom de famille)

N° de matricule: _____ Date de naissance : _____

Citoyenneté : _____ Numéro de passeport : _____ Numéro de visa: _____
(si applicable)

Étudiez-vous à l'Université de Moncton à titre de participant ou de participante à un programme d'échange d'étudiants et d'étudiantes? Oui Non

Dans le cas de l'affirmative, renseignements sur votre établissement d'attache : _____
(Établissement ou pays d'attache)

Niveau ou qualité (cochez la case qui s'applique) : Premier cycle Deuxième ou troisième cycle Membre du corps professoral Membre du personnel

Adresse permanente

(Numéro, rue, ville, province, pays, code postal)

N° de téléphone permanent : (____) _____ N° de cellulaire : (____) _____

Adresse actuelle

(Numéro, rue, ville, province, pays, code postal)

N° de téléphone actuel : (____) _____ N° de cellulaire : (____) _____

Adresse à l'étranger (si disponible)

(Numéro, rue, ville, province, pays, code postal)

N° de téléphone à l'étranger: (____) _____ N° de cellulaire : (____) _____

ADRESSES COURRIEL

(Deux adresses si possible) : 1- _____ 2- _____

Coordonnées des contacts en cas d'urgence

Je désigne les personnes qui suivent comme contacts en cas d'urgence et j'autorise l'Université à communiquer avec elles en cas d'urgence pour obtenir ou fournir des renseignements à mon sujet.

NOTEZ BIEN : Les trois personnes contacts doivent avoir des adresses différentes.

LE PREMIER CONTACT

Nom : _____ Lien : _____

Adresse : _____
(Rue, ville, province, code postal)

N° de téléphone : (à la maison) (___) _____ (au travail) (___) _____

Adresse courriel : _____ N° de cellulaire : (___) _____

LE DEUXIÈME CONTACT

Nom : _____ Lien : _____

Adresse : _____
(Rue, ville, province, code postal)

N° de téléphone : (à la maison) (___) _____ (au travail) (___) _____

Adresse courriel : _____ N° de cellulaire : (___) _____

LE TROISIÈME CONTACT

Nom : _____ Lien : _____

Adresse : _____
(Rue, ville, province, code postal)

N° de téléphone : (à la maison) (___) _____ (au travail) (___) _____

Adresse courriel : _____ N° de cellulaire : (___) _____

J'ai mis ces personnes au courant de leur désignation et de tous les aspects de mon programme projeté d'études, de travail ou de voyage à l'étranger, y compris de la nature de tous les risques éventuels. J'accepte que les renseignements ci-divulgués soient communiqués, en cas d'urgence et selon que l'Université de Moncton l'estimera nécessaire, aux personnes autorisées, y compris, le cas échéant, à la personne-ressource de mon établissement d'attache.

(Signature de la personne participante)

(Date)

PERMISSION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT LES PERSONNES PARTICIPANT AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES, DE TRAVAIL OU DE VOYAGE À L'ÉTRANGER ADMINISTRÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Il est souvent utile pour les personnes qui participeront à un programme d'études, de travail ou de voyage à l'étranger de se mettre en rapport avec des personnes participantes qui étudient, travaillent ou voyagent actuellement à l'étranger ou qui ont déjà étudié, travaillé ou voyagé à l'étranger. Avec votre permission, nous leur communiquerons vos coordonnées. Les départements pourront aussi vouloir se mettre en rapport avec les participants et les participantes durant leur séjour à l'étranger.

J'accepte que les renseignements me concernant soient communiqués aux intéressés (veuillez apposer vos initiales dans les cases prévues à cette fin) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> mon nom
<input type="checkbox"/> mon numéro de téléphone permanent
<input type="checkbox"/> mon adresse courriel à l'étranger | <input type="checkbox"/> mon adresse courriel à l'Université de Moncton
<input type="checkbox"/> mon adresse postale à l'étranger
<input type="checkbox"/> mon adresse postale permanente |
|--|---|

Nom de la personne participante (en lettres moulées s'il vous plaît) : _____

Numéro de matricule : _____

Signature : _____ Date : _____

Par ailleurs, pendant leur séjour à l'étranger, les personnes participantes envoient souvent des lettres ou des courriels à des membres du personnel de l'Université de Moncton pour leur parler de leur expérience. Si vous nous permettez de partager le contenu de ces messages avec d'autres personnes intéressées, **veuillez l'indiquer clairement dans votre lettre ou dans votre courriel.**

Veuillez noter qu'il vous appartient de rester en contact avec votre famille et vos amis et le cas échéant, la personne ressource de votre établissement d'attache. Cependant, si vous désirez que nous nous mettions en rapport avec quelqu'un en votre nom ou que nous puissions communiquer à des personnes en particulier des renseignements d'ordre personnel ou concernant votre dossier universitaire, prière de nous en aviser par écrit en indiquant les noms, adresses et numéros de téléphone de ces personnes, ainsi que le type de renseignements que vous nous autorisez à leur communiquer. En cas d'urgence, nous nous mettrons en rapport avec les personnes que vous avez identifiées sur le **Formulaire des contacts en cas d'urgence**, et le cas échéant, la personne ressource de votre établissement d'attache.

Tous les renseignements concernant les dossiers universitaires sont confidentiels conformément aux principes et aux modalités de gestion de l'Université de Moncton.

SECTION 3

DOCUMENT DE PLANIFICATION POUR L'ÉVALUATION DU RISQUE

Le **RISQUE** s'entend de l'éventualité de la survenance d'une situation, d'une activité ou d'un incident susceptible de menacer votre état de santé ou votre sécurité ou d'y porter atteinte.

Durant votre séjour à l'étranger, vous vous trouverez en milieu peu familier et vous encourez des risques de préjudice à votre personne et à vos biens. Exemples de situations susceptibles de menacer votre sécurité :

- > des risques pour la santé (épidémies, dangers nucléaires, pollution, contaminants de l'air et de l'eau),
- > des désastres écologiques ou des catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, coulées de boue),
- > une agitation sociale (grèves, remous politiques, incidents violents, manifestations publiques, émeutes),
- > des risques juridiques (crimes, larcins),
- > des maladies ou des préjudices graves, notamment des agressions sexuelles et des maladies mentales,
- > d'autres événements traumatisants (risques menaçant votre personne même et urgences).

Il y a des dangers partout. Le **DANGER** s'entend d'une circonstance à risque ou susceptible de causer un dommage. Il vous appartient de vous enquérir et d'être conscient des dangers qui sont propres à votre lieu de séjour. Reportez-vous aux exemples ci-annexés de dangers courants.

Pour pouvoir remplir les tableaux d'évaluation du risque, servez-vous des explications suivantes.

A. DÉTERMINATION DU RISQUE

(Définition : Processus par lequel, reconnaissant l'existence d'un danger, on tente d'en définir les caractéristiques. C'est un procédé d'examen réfléchi. <http://www.sra.org>)

- Dressez la liste des situations ou des dangers prédominants auxquels vous ferez face.

B. ANALYSE DU RISQUE

(Définition : Processus par lequel sont circonscrits les effets négatifs possibles du danger et leur réversibilité.)

- Contextualisez les risques.
- Analysez l'exposition au risque.
- Cernez vos perceptions du risque.

C. CARACTÉRISATION DU RISQUE

(Définition : Processus par lequel, ayant examiné le risque et l'exposition possible aux dangers, on précise la nature du risque.)

- Identifiez les individus ou les groupes qui sont à risque. Déterminez si certaines personnes plus que d'autres sont de nature à être des personnes à risque.
- Déterminez la gravité des conséquences ou des effets négatifs prévus.
- Dressez la liste de tous faits observés qui appuient vos conclusions au sujet du risque.
- Déterminez ce qui est incertain à propos de la nature ou de l'ampleur du risque.
(Adresse de la Commission fédérale américaine sur l'évaluation et la gestion des risques
<http://www.riskworld.com/riskcommission/Default.html>)

D. APPRÉCIATION DU RISQUE

(Définition : Composante de l'évaluation du risque au cours de laquelle on porte des jugements à propos de l'importance du risque et de son acceptabilité. www.sra.org)

- Examinez les conséquences du risque sur les plans de la santé et de l'environnement ainsi que sur les plans social et culturel.
- Portez un jugement à propos de l'importance du risque et de son acceptabilité (risque faible, moyen, élevé).
- Inspirez-vous des conseils du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) pour évaluer l'importance du risque et son acceptabilité. http://voyage.gc.ca/consular_home-fr.asp

E. GESTION DU RISQUE

(Définition : Processus par lequel on détermine les mesures et les précautions à prendre pour prévenir ou inverser les conséquences du risque déterminé.)

- Dressez la liste des mesures et des précautions à prendre.

FAIRE LE BILAN : DOCUMENT DE PLANIFICATION POUR L'ÉVALUATION DU RISQUE

1. DÉPARTEMENT

2. NOM DU PROGRAMME OU TYPE DE PROGRAMME

3. NOM DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

4. RESPONSABLE DES ÉTUDES OU DU PROGRAMME

5. LIEU DU PROGRAMME D'ÉTUDES OU DE TRAVAIL À L'ÉTRANGER

Établissement : _____

Nom du contact : _____

Adresse : _____

(Rue, Ville, Pays)

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Ville la plus proche : _____

(nom et distance qui la sépare des lieux)

6. RESPONSABLE DU PROGRAMME ACADÉMIQUE

Nom : _____

Département : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

7. AMBASSADE DU CANADA DANS LE PAYS (LE PLUS PROCHE)

Nom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Adresse courriel: _____

8. SITE WEB UTILE

http://voyage.gc.ca/consular_home-fr.asp

9. DÉFINIR UN PROGRAMME – BUTS ET OBJECTIFS (Prière de dresser la liste de vos buts et de vos objectifs concernant le programme.)

10. DÉFINIR UN PROGRAMME – ATTENTES (Quelles sont vos attentes quant aux conditions de vie, au logement, à la nourriture, au climat, à votre placement d'études ou de travail, à la réglementation en matière de santé, aux interactions culturelles, à la sécurité au travail et aux communications?)

11. CHOISIR UN PROGRAMME – QUE SAVEZ-VOUS DE CET ORGANISME?

12. RESPONSABILITÉS ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – NATURE DU PROGRAMME D'ÉTUDES OU DE TRAVAIL À L'ÉTRANGER (Exemples de questions de réflexion : Que s'attendra-t-on que vous fassiez durant le programme? Avez-vous l'occasion de choisir le type d'activités que vous exercerez? Quelles sont les conditions de travail/d'études? L'organisme prend-il des mesures afin de s'assurer que le milieu de travail/d'études est sécuritaire?)

13. EXIGENCES PHYSIQUES (le cas échéant)

- Plongée et autres activités sous-marines
- Escalade
- Hautes altitudes
- Randonnée de haute montagne

14. AUTRES

- _____
- _____
- _____
- _____

15. PAYS ET CULTURE D'ACCUEIL (Exemples de questions de réflexion : Quel est le système politique du pays? Comment votre situation financière et votre statut social se compareront-ils à ceux de la majorité des gens du pays? Qu'est-ce qui est tabou dans le pays? La direction de la circulation automobile est en quel sens?)

16. LOGEMENT – Avez-vous trouvé un logement convenable à court terme et à long terme? (Aurez-vous notamment l'électricité, l'eau, le chauffage? À quoi ressemblent les conditions de vie?)

17. SANTÉ

Dressez la liste des risques afférents à l'état de santé ou à l'assurance maladie dans le contexte de votre placement et dans votre pays d'accueil, et énumérez les mesures à prendre pour éliminer ces risques ou les diminuer à des degrés acceptables. Exemples de questions de réflexion : Quelles maladies sont courantes? (Se reporter à la liste de maladies à la case 18.) Quelles immunisations sont nécessaires? Votre état de santé présente-t-il des caractéristiques qui pourraient constituer un risque (p. ex. des allergies)? Avez-vous souscrit une assurance maladie suffisante? Est-ce possible d'obtenir des soins médicaux dans la région où vous séjournerez? Y a-t-il des médecins qui parlent français?

A. DÉTERMINATION DU RISQUE	B. ANALYSE DU RISQUE	C. CARACTÉRISATION DU RISQUE	D. APPRÉCIATION DU RISQUE (degré faible, moyen, élevé)	E. GESTION DU RISQUE
<p>Exemple : Augmentation du nombre de cas de dengue dans certaines parties du pays où vous allez – en plus du choléra, de l'hépatite A, de la malaria (localisée), de la tuberculose, de la fièvre typhoïde et de la fièvre jaune (localisée).</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Je pourrais être malade, de façon permanente ou temporaire. > Mon voyage pourrait être écourté. > Ne sachant pas encore avec certitude quelles régions sont touchées, j'ignore si j'encourrai un risque. > En puissance, le risque est grand. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le risque peut fort bien survenir si je me rends dans les régions touchées. > Il est moins susceptible de survenir si j'évite ces régions. > Les avertissements du MAECI l'ont confirmé. > Je ne sais pas comment se transmettent toutes ces maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le risque est élevé en l'absence de mesures de prévention appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> > Je me rendrai à une clinique santé-voyage pour faire des recherches, obtenir les immunisations nécessaires et apprendre comment se transmettent les maladies. > Je tenterai d'éviter les régions où le risque d'infection est plus grand. > Je m'enquerrai des régions touchées.

**18. EXIGENCES EN MATIÈRE D'IMMUNISATION ET DE PROPHYLAXIE
POUR LES VOYAGEURS**

- diphtérie
- hépatite A
- hépatite B
- encéphalite japonaise
- malaria
- rougeole
- polio
- rage

- rubéole
- tétanos
- fièvre typhoïde
- fièvre jaune
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

19. SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dressez la liste des risques déterminés liés à l'environnement. Exemples : problèmes découlant du cycle saisonnier, problèmes d'eau potable, chaleur ou froid extrême, risques associés au sens de la circulation automobile, tremblements de terre, dangers posés par les animaux.

A. DÉTERMINATION DU RISQUE	B. ANALYSE DU RISQUE	C. CARACTÉRISATION DU RISQUE	D. APPRÉCIATION DU RISQUE (faible, moyen, élevé)	E. GESTION DU RISQUE
<p>Exemple : Avertissements de typhon d'octobre à janvier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Ma sécurité serait menacée. > Les typhons se produisent régulièrement partout au pays. > Il sera difficile de les éviter durant la saison des pluies. > Certaines régions seront plus à risque que d'autres. 	<ul style="list-style-type: none"> > Les gens qui vivent dans des régions moins développées sont plus à risque. > Les maisons sont souvent détruites et les gens peuvent être blessés par la projection de débris. > Il n'est pas recommandé de conduire durant un typhon. > Les typhons sont difficiles à prévoir. 	<ul style="list-style-type: none"> > En puissance, le risque est élevé, selon la gravité de la tempête. 	<ul style="list-style-type: none"> > Je parlerai avec un représentant de l'ambassade pour savoir quelles sont les mesures à prendre en cas de typhon et je ferai ma planification en conséquence. > J'écouterai attentivement les bulletins météorologiques. > Je communiquerai avec mon agent de voyage ou les représentants du voyage organisé et avec les hôtels pour m'assurer que tous les services sont offerts.

20. CONSIDÉRATIONS JURIDIQUES

Dressez la liste des risques déterminés associés aux lois du pays dans lequel vous vivrez. Exemples d'éléments à considérer : les lois portant sur les drogues et l'alcool, la punition des crimes, le système juridique, les personnes avec qui communiquer, les règlements portant sur la sexualité, la gomme à mâcher.

A. DÉTERMINATION DU RISQUE	B. ANALYSE DU RISQUE	C. CARACTÉRISATION DU RISQUE	D. APPRÉCIATION DU RISQUE (degré faible, moyen, élevé)	E. GESTION DU RISQUE
<p>Exemple : Dans mon pays d'accueil, il est interdit de prendre des photos dans les aéroports, les gares ferroviaires, les bases navales ou aériennes, les installations militaires, les centrales électriques et les stations publiques d'épuration d'eau, les postes de police, les ports, les mines et les ponts. Les lois sont rigoureusement appliquées et toutes les restrictions devraient être respectées. En cas de doute, il faut demander la permission à une personne en position d'autorité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > On pourrait m'emprisonner. > On pourrait m'infliger une amende. > Mon voyage pourrait être retardé. > Je pourrais faire l'objet d'une déportation. > Le risque est facile à prévenir. Pour éviter les problèmes, il faut connaître les lois. 	<ul style="list-style-type: none"> > Les étrangers sont plus à risque que les gens du pays. > Je vais probablement visiter un de ces endroits à un moment donné durant mon séjour. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le risque est faible, parce qu'il est facile à prévenir. > Les conséquences sont de nature juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> > Éviter de prendre des photos à ces endroits. > Observer les gens du pays pour savoir comment me comporter. > Faire des recherches sur les lois, notamment pénales. > Demander la permission avant de prendre des photos.

21. RISQUES PERSONNELS ET URGENCES

Dressez la liste des risques déterminés que vous n'avez peut-être pas mentionnés dans les autres sections. Exemples : les risques afférents à vos choix personnels, à la langue, aux activités récréatives ou à la sexualité, les accidents, la violence.

A. DÉTERMINATION DU RISQUE	B. ANALYSE DU RISQUE	C. CARACTÉRISATION DU RISQUE	D. APPRÉCIATION DU RISQUE (degré faible, moyen, élevé)	E. GESTION DU RISQUE
<p>Exemple : La criminalité est une préoccupation constante dans mon pays d'accueil. Sont fréquents les crimes violents, comme les détournements de voiture, les voies de fait et les vols à main armée. Il y a eu des cas d'enlèvement de courte durée dans lesquels la victime a été contrainte de retirer de l'argent d'un guichet automatique bancaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Je pourrais être victime de l'un des crimes mentionnés. > Le degré d'exposition à ce risque est très élevé. > Le risque est difficile à prévenir. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le risque peut fort bien survenir, notamment si je voyage seul ou seule, si je donne l'impression d'avoir beaucoup d'argent ou si je porte des vêtements voyants. > Les femmes et les voyageurs sont probablement plus à risque. > Les conséquences peuvent être financières ou mettre ma sécurité en jeu. > Le MAECI met la population canadienne en garde contre ce risque. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le risque varie de faible à élevé en fonction des régions où je voyagerai et de mon comportement. > Les conséquences peuvent être graves. 	<ul style="list-style-type: none"> > Éviter de voyager seul ou seule. > Examiner la possibilité d'utiliser d'autres formes de monnaie, notamment les chèques de voyage. > Éviter les régions connues pour leur taux élevé de criminalité. > S'habiller raisonnablement et de façon conservatrice. > Avoir conscience de ce qui m'entoure, y compris des gens.

DOCUMENT DE PLANIFICATION POUR LA DÉTERMINATION DES DANGERS ET L'ÉVALUATION DU RISQUE

22.

J'ai pris contact avec une personne qui a déjà participé au programme ou qui a séjourné dans la région où j'irai.
__ OUI __ NON Expliquez. _____

23.

Prière d'annexer une copie des conseils du MAECI au sujet de la région où vous irez.
http://voyage.dfait-maeci.gc.ca/destinations/menu_e.htm

24. DÉCLARATION DE LA PERSONNE PARTICIPANTE

Je soussigné ou je soussignée déclare ce qui suit :

- a) je suis au courant des risques (susmentionnés) afférents au programme et j'accepte ces risques ainsi que toutes les conséquences qui pourraient en découler dans le cadre de ma participation au programme;
- b) je suis en bonne santé et j'ai divulgué tout besoin spécial susceptible d'influencer mon rendement dans le cadre du programme;
- c) j'ai reçu toutes les immunisations nécessaires.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

25. SIGNATURE DU DIRECTEUR DU BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

J'accuse réception du présent document. Je suis au courant du fait que tous les étudiants et les étudiantes participant au programme, après avoir été bien informés des risques, ont signé sans exception un formulaire d'exonération dans lequel ils acceptent ces risques.

nom (en lettres moulées s'il vous plaît) signature

date

SECTION 4

SAVIEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE MALADIE QUI VOUS PROTÈGE DURANT VOS ÉTUDES, VOTRE TRAVAIL ET VOS VOYAGES À L'ÉTRANGER?

Il est très important de vous assurer que vous avez souscrit une assurance maladie et de soins de santé qui vous offre une protection suffisante à l'étranger afin d'avoir la certitude que vous recevrez quand vous en aurez besoin des soins de santé optimaux tout en évitant de vous buter à des problèmes financiers importants durant votre séjour à l'étranger.

Toutes les personnes participant à un programme parrainé par l'Université de Moncton doivent souscrire une assurance maladie complémentaire qui couvre les voyages internationaux.

REMARQUES IMPORTANTES

Régimes canadiens d'assurance maladie complémentaires

Pour avoir droit à un régime d'assurance maladie complémentaire au Canada, vous devez bénéficier d'une assurance de base, c'est-à-dire être déjà couvert par un régime provincial d'assurance maladie ou par le régime d'assurance maladie offert par l'Université. Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'assurance de base qu'offre l'un de ces deux régimes, vous êtes normalement inadmissible au régime d'assurance maladie complémentaire, même si vous l'avez déjà souscrit. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes bénéficiaire d'un régime provincial d'assurance maladie ou du régime d'assurance maladie offert par l'Université **ET** que vous avez souscrit une assurance maladie complémentaire qui couvre les voyages internationaux.

Régimes provinciaux d'assurance maladie

Au Nouveau-Brunswick, vous devez aviser le ministère provincial de la Santé et du Mieux-être si vous prévoyez étudier, travailler ou voyager à l'étranger. Puisque chaque province met en place une réglementation différente, vous feriez bien de communiquer avec le ministère de la Santé de votre province pour connaître ses exigences actuelles.

- ❖ Réfléchissez au degré de risque que vous acceptez d'encourir à l'égard de votre santé. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes bénéficiaire d'un régime provincial d'assurance maladie ou du régime d'assurance maladie offert par l'Université **ET** que vous avez souscrit une assurance maladie complémentaire qui couvre les voyages internationaux.
- ❖ Lorsque vous envisagez de souscrire une assurance maladie complémentaire ou une autre assurance maladie qui vous offre une protection internationale ou que vous faites le point sur la protection que vous possédez déjà, sachez que les éléments qui suivent sont essentiels à la qualité d'une protection :
 - une protection continue avant le départ et après le retour;
 - le contrat d'assurance est renouvelable à partir de l'étranger pour la durée maximale du séjour;
 - vous pouvez composer 24 heures par jour un numéro de téléphone pour obtenir, en français, de l'aide en cas d'urgence (avec services de traduction à l'intention des fournisseurs de soins de santé du pays d'accueil qui ne parlent pas français);
 - les coûts afférents à l'évacuation sanitaire sont couverts (ces coûts peuvent être supérieurs à 50 000\$);
 - l'hospitalisation en cas de maladie ou d'accident est couverte;
 - les visites chez le médecin et les médicaments sur ordonnance sont couverts;
 - la compagnie d'assurance paie directement les factures reçues à l'étranger de façon à vous éviter de les payer, puis d'avoir à attendre un remboursement;
 - des affections préexistantes sont susceptibles de limiter la protection contre les risques liés à des problèmes actuels de santé (assurez-vous que votre contrat couvre les risques associés à une maladie congénitale ou à une affection préexistante, notamment l'asthme et le diabète);
 - des frais de franchise, soit fixés en dollars (p. ex. 100\$ par réclamation ou 200\$ pour la durée du contrat), soit à titre d'une assurance partielle dans le cadre de laquelle l'assuré prend à sa charge un certain pourcentage du coût global de la facture

(les régimes qui offrent une protection totale sont assortis d'une prime plus chère, mais ils peuvent vous permettre d'économiser beaucoup d'argent en cas de maladie ou d'accident);

- la dépouille mortelle est rapatriée (dans la plupart des cas, les coûts peuvent être supérieurs à la protection que vous offre le régime);
 - le régime vous donne droit au plafond maximal au titre des indemnités payables pour la vie à l'égard des frais médicaux découlant d'un accident ou d'une maladie et d'une hospitalisation, car le traitement de certains types de blessures corporelles peut dépasser 250 000\$ et s'élever à plus de 1 000 000\$;
 - les soins dentaires d'urgence sont couverts;
 - le transport par ambulance et le transport d'urgence sont couverts;
 - des exclusions qui limitent considérablement la protection durant le voyage ou le séjour que vous souhaitez faire à l'étranger (assurez-vous que le contrat s'applique dans tous les pays et dans toutes les régions où vous voyagerez).
- ❖ **Après avoir soupesé tous ces points, choisissez le ou les régimes qui répondent le mieux à vos besoins.**

Questions à considérer quand vient le temps de choisir un régime d'assurance pour vous protéger durant vos études à l'étranger

Généralités

1. Quel est le nom du régime? Comment s'appelle l'assureur?
2. À combien s'élève la prime et quelle est la durée de la protection?
3. Existe-t-il une brochure bien faite et facile à comprendre qui explique en détail le régime ainsi que les modalités de souscription et de mise en application?
4. Comment adhère-t-on au régime? Faut-il subir un examen médical, par exemple?
5. Quand la protection prend-elle effet et prend-elle fin? Par exemple, prend-elle effet le jour du départ du Canada, ou le jour de l'arrivée à l'étranger?
6. Le contrat est-il renouvelable? Si tel est le cas, comment fait-on et quelle est la durée de la protection additionnelle?
7. Le contrat est-il renouvelable à partir de l'étranger?
8. Le régime permet-il que d'autres membres de votre famille ou des personnes à votre charge y adhèrent?
9. Que prévoit le régime si vous êtes couvert par le régime d'assurance de votre père, de votre mère, de votre conjoint ou de votre conjointe? Prévoit-il que l'autre régime s'appliquera en premier?
10. En adhérant au régime d'assurance maladie, votre signature donne-t-elle à l'assureur accès à vos dossiers médicaux actuels et futurs?

Mise en application du régime

11. Si vous avez besoin de votre assurance, que devez-vous produire comme preuve d'assurance mondiale?
12. Y a-t-il un numéro sans frais que vous pouvez composer 24 heures par jour et qui offre un service d'aide en français (ou en anglais)?
13. Ce numéro est-il indiqué sur la carte d'assurance maladie du régime?
14. Si vous recevez des soins médicaux à l'étranger, quand et comment conviendrait-il que vous en informiez l'assureur?
15. Comment présente-t-on une réclamation? Combien de temps faut-il attendre avant d'être remboursé?
16. Faut-il que les soins aient été reçus dans un établissement sanitaire approuvé par le régime?
17. Le régime vous oblige-t-il à payer vous-même les soins reçus, puis à présenter vos reçus pour obtenir votre remboursement?
18. Quelles sont les pièces justificatives nécessaires concernant vos dépenses? La facture doit-elle être établie en français et le montant facturé doit-il être indiqué en dollars canadiens, par exemple? La facture doit-elle indiquer clairement le diagnostic qui a été établi et les traitements que vous avez reçus?
19. Que prévoit le régime si vous devez payer vous-même les soins reçus et que vous n'avez pas d'argent?

Protection et limites

20. Y a-t-il une limite d'âge pour être titulaire du contrat d'assurance?
21. Quelles en sont les exclusions (p. ex. les affections préexistantes, les blessures auto-infligées, les accidents liés à l'alcool ou aux stupéfiants)?
22. Si les affections préexistantes sont exclues, comment sont-elles définies? En fonction de symptômes manifestés tant de mois ou d'années avant le départ, par exemple?
23. Quelles sont les autres limites stipulées dans le contrat d'assurance?
24. À combien s'élève le plafond de la protection offerte?
25. Le régime couvre-t-il la totalité des coûts liés aux soins de santé? Il pourrait, par exemple, ne couvrir que 80 % des médicaments sur ordonnance.
26. Y a-t-il des franchises? Si oui, quelles sont-elles? Le régime pourrait, par exemple, prévoir que la personne assurée qui reçoit des soins d'urgence doit payer les 200 premiers dollars, après quoi l'assureur paie la totalité du solde.
27. Le régime couvre-t-il les frais d'hospitalisation à la suite d'une maladie ou d'un accident survenu pendant le séjour à l'étranger?
28. Couvre-t-il les dépenses engagées dans une salle d'urgence?
29. Quelle protection offre-t-il en ce qui a trait à l'évacuation sanitaire? Couvre-t-il, par exemple, le transport aérien à un hôpital bien équipé situé dans un autre pays? S'il est probable que vous seriez transporté aux É.-U. (notamment si vous prévoyez étudier au Mexique), couvre-t-il les dépenses exposées aux É.-U.?
30. En cas de décès, dans quelle mesure couvre-t-il le rapatriement de votre dépouille?
31. Couvre-t-il les visites non urgentes chez le médecin et les opérations chirurgicales non urgentes?
32. Les soins dentaires d'urgence sont-ils couverts?
33. Les soins dentaires non urgents sont-ils couverts?
34. Le transport par ambulance ou le transport d'urgence à un hôpital sont-ils couverts?
35. Le régime s'applique-t-il dans le ou les pays où vous étudierez ou que vous prévoyez visiter? S'applique-t-il, par exemple, dans les pays où le risque est élevé en raison notamment de maladies, de guerres ou de catastrophes naturelles?

36. Les accidents du sport sont-ils couverts?
37. La physiothérapie, les massages, l'acupuncture ou d'autres services de réadaptation sont-ils couverts?
38. Les accidents qui découlent de la conduite d'une automobile ou d'une moto sont-ils couverts?
39. Quelles activités à risque élevé, comme la plongée en scaphandre autonome, le ski ou le motocyclisme, sont EXCLUES de la protection?
40. Les problèmes émotionnels et psychologiques sont-ils couverts?
41. Outre la protection qu'il vous offre sur le plan médical, le contrat vous protège-t-il contre la perte de valises, le vol de biens ou les annulations de voyage?

Assurance maladie complémentaire pour vous protéger durant votre travail, vos études ou vos voyages à l'étranger

Les renseignements divulgués ci-dessous sont recueillis aux fins des programmes d'études, de travail ou de voyage à l'étranger qu'administre l'Université de Moncton. En remplissant ce formulaire, toutes les personnes participantes fournissent au Service de mobilité internationale (SMI) avant d'aller séjourner à l'étranger des renseignements sur leur régime d'assurance maladie, y compris sur leur protection à l'étranger. Après avoir été rempli, le formulaire devra être retourné au SMI de l'Université de Moncton.

Il est indispensable que vous souscriviez une assurance maladie et de soins de santé qui vous offre une protection convenable et suffisante à l'étranger. En remplissant ce formulaire, toutes les personnes participantes doivent fournir au SMI avant d'aller séjourner à l'étranger des renseignements sur leur régime d'assurance maladie, y compris sur leur protection à l'étranger. Le document intitulé « Saviez-vous qu'il est possible de souscrire une assurance maladie qui vous protège durant vos études, votre travail et vos voyages à l'étranger? » devrait normalement vous renseigner comme il se doit pour que vous puissiez vous assurer pleinement.

Toutes les personnes participant à un programme administré par l'Université de Moncton doivent souscrire une assurance maladie complémentaire qui couvre les voyages internationaux. Pour avoir droit à un régime d'assurance maladie complémentaire au Canada, vous devez normalement bénéficier d'une assurance de base, c'est-à-dire être déjà couvert par un régime provincial d'assurance maladie* ou par le régime d'assurance maladie offert par l'Université. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes bénéficiaire d'un régime provincial d'assurance maladie ou du régime d'assurance maladie offert par l'université **ET** que vous avez souscrit une assurance maladie complémentaire qui couvre les voyages internationaux.

Prière de fournir les renseignements demandés

NOM : _____
(nom de famille, prénom, p. ex. LeBlanc, Jean)

N° matricule de l'étudiant ou : _____ DATE DE NAISSANCE : _____
de l'étudiante de l'U de M (jour, mois, année)

SEXE : _____ N° DE TÉLÉPHONE : (____) _____

UNIVERSITÉ D'ATTACHE : _____
(si ce n'est pas l'Université de Moncton)

N° MATRICULE DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE : _____
(si ce n'est pas celui de l'Université de Moncton)

N° DE L'ASSURANCE MALADIE PROVINCIALE : _____
(province)

Du _____ au _____, je participerai à un programme d'études, de travail ou de voyage à l'étranger administré par l'Université de
(jj/mm/aa) (jj/mm/aa)
Moncton. Pendant cette période, j'aurai une assurance maladie complémentaire qui m'offrira une protection à l'étranger, les détails de mon contrat d'assurances étant indiqués ci-dessous.

COMPAGNIE D'ASSURANCE : _____ N° DE LA POLICE : _____

BÉNÉFICIAIRE : _____

J'ai lu le document intitulé « Saviez-vous qu'il est possible de souscrire une assurance maladie qui vous protège durant vos études, votre travail et vos voyages à l'étranger? » et je comprends qu'il m'appartient de m'assurer que j'ai souscrit une assurance maladie suffisante.

J'informerai le SMI de toute modification apportée à mon assurance maladie complémentaire. smi@umoncton.ca

SIGNATURE DU PARTICIPANT

OU DE LA PARTICIPANTE : _____ DATE : _____

* Les personnes participant au programme doivent informer le bureau local du ministère de la Santé et du Mieux-être qu'ils étudieront, travailleront ou voyageront à l'extérieur du Nouveau-Brunswick si leur absence totalisera plus de sept mois (212 jours) pendant toute période de douze mois.

Les personnes participantes doivent informer le bureau local du ministère de la Santé de leur province qu'ils étudieront, travailleront ou voyageront à l'extérieur de leur province. Chaque province met en place une réglementation différente concernant la période d'absence.

CONDITIONS MÉDICALES ACTUELLES:
 Veuillez indiquer toute condition médicale actuelle et traitement courant.

Conditions	Traitement courant

Exemple: asthme, traiter avec du ventolin en pompe.

SOMMAIRE DES ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

Veuillez donner la liste de toutes conditions médicales qui pourraient être pertinents en cas d'urgence ou de blessure grave. Ex : allergies aux médicaments, problèmes cardiaque, etc.			
Date	Condition ou blessure	Traitement	État actuel

Nom du médecin de famille : _____

Numéro de téléphone : _____

Code d'Éthique*

Politiques et lignes directrices régissant l'éthique des étudiantes et étudiants et des stagiaires de l'Université de Moncton à l'international.

Les expériences à l'international entraînent souvent de profonds changements, mais certaines choses demeurent immuables, comme la nécessité d'appliquer les normes d'éthique les plus élevées qui soient.

Nous voulons nous assurer que toutes les étudiantes et étudiants et stagiaires observent les normes d'éthique les plus élevées qui soient, afin de conserver et augmenter la réputation d'intégrité et d'honnêteté de l'Université de Moncton.

Nous comptons sur l'engagement de tous à continuer d'appliquer les normes d'intégrité les plus élevées.

Ce code vise à faire respecter :

Les principes fondamentaux

1. Être honnête et impartial, et servir son employeur, les clients et le public avec dévouement et respect;
2. Essayer d'augmenter la compétence et le prestige de l'organisation;
3. Tenir ses promesses et honorer ses engagements;
4. Concentrer ses efforts sur les choses qu'on peut contrôler plutôt que sur les soucis qui nous dépassent;
5. Organiser et se préparer afin d'éviter de travailler en mode de crise;
6. Être créatif dans la recherche d'idées nouvelles et de meilleures solutions.

Les relations avec le public

1. Être digne et modeste par rapport au travail accompli et aux mérites reçus;
2. Ne jamais s'attribuer le mérite pour un travail accompli par d'autres;
3. Défendre les absents en tout temps;
4. Faire des efforts pour construire ou améliorer de bonnes relations avec les autres.

Les relations avec l'employeur et les clients

1. Agir d'une manière professionnelle avec les employés et les clients;
2. Maintenir strictement confidentielles les informations concernant les affaires, les techniques ou les dossiers des collègues ou des clients;
3. Lors de conflits ou de différends, s'efforcer de voir le point de vue de l'autre en se mettant à sa place;
4. Dans la résolution de conflits, chercher une solution qui apportera des bénéfices à tous;
5. Coopérer avec les autres;
6. Estimer et rechercher la vision d'autrui;
7. Encourager les autres à donner leur opinion.

Les relations avec ses pairs

1. S'assurer que le crédit revienne à ceux qui le méritent;
2. Collaborer au développement professionnel et à l'avancement des collègues, collaborateurs et clients ou en faire la promotion;
3. Étendre sa collaboration et sa confiance aux collègues, clients et superviseurs, et ne pas entrer en compétition avec eux;
4. Traiter ses collègues et ses clients comme on aimerait être traité soi-même;
5. Se soucier du succès des autres autant que du sien;
6. Prendre la responsabilité de ses humeurs et de ses actions plutôt que de blâmer les autres et les circonstances.

* Le code d'éthique est essentiellement une adaptation de celui du "American Society for Quality" (ASQ) et des grands principes de Stephen Covey.

**Service de la mobilité internationale (SMI)
Université de Moncton**

Engagement au respect du code d'éthique

J'ai lu et je déclare comprendre le code d'éthique du Service de la mobilité internationale de l'Université de Moncton, et j'accepte de m'y conformer.

Nom de famille et prénom (lettres moulées svp)

Signature

Date